

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté :</i> 108 titulaires – 39 suppléants	<i>Conseillers en fonction :</i> 108 titulaires – 39 suppléants	<i>Conseillers présents : 88</i> <i>Dont suppléant : 1</i> <i>Pouvoirs : 9</i> <i>Absents excusés : 12</i> <i>Absents : 9</i>
--	---	---

Date de convocation : 22 avril 2014.

Vote(s) pour : 97
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du lundi 28 avril 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 4B : Constitution de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

Rapporteur : Monsieur BOHL

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général des Impôts, et notamment son article 1609 nonies C,
CONSIDERANT qu'il est créé entre la Communauté et ses Communes membres une Commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges, laquelle est composée de membres des Conseils Municipaux, chaque Conseil Municipal disposant d'au moins un représentant,

FIXE comme suit la composition de la Commission d'Evaluation des Transferts de Charges :

- chaque Conseil Municipal dispose d'un représentant,
- Woippy dispose d'un représentant supplémentaire,
- Montigny-lès-Metz dispose de deux représentants supplémentaires,
- Metz dispose de quatre représentants supplémentaires.

INVITE les Conseils Municipaux des Communes membres à désigner leurs représentants au sein de ladite Commission.

Pour extrait conforme
Metz, le 29 avril 2014
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSE

